

Questions au Feuilleton

4. Si ce projet a été accepté, quelle a été la somme d'argent consentie par le gouvernement pour financer cette dépense?

5. Quel est le nombre d'emplois créés par ce projet?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le 21 novembre 1972.

2. Rejeté le 12 janvier 1973.

3. Le ministère a reçu bien plus de demandes que ne pouvaient lui permettre d'en accepter les fonds dont il disposait. Toutes les demandes ont été soigneusement évaluées et c'est à regret qu'il a fallu malheureusement écarter plusieurs d'entre elles.

4. Sans objet.

5. Sans objet.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION
RELATIVE AU PROJET N° H-2511

Question n° 1355—**M. Allard**:

1. A quelle date le gouvernement a-t-il reçu une demande de fonds dans le cadre du programme des initiatives locales en ce qui a trait au projet numéro H-2511?

2. Quelle a été la date d'acceptation ou de refus dudit projet?

3. Quels sont les motifs invoqués par le gouvernement pour refuser ou accepter ce projet?

4. Si ce projet a été accepté, quelle a été la somme d'argent consentie par le gouvernement pour financer cette dépense?

5. Quel est le nombre d'emplois créés par ce projet?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le 21 novembre 1972.

2. Rejeté le 22 février 1973.

3. Le ministère a reçu bien plus de demandes que ne pouvaient lui permettre d'en accepter les fonds dont il disposait. Toutes les demandes ont été soigneusement évaluées et c'est à regret qu'il a fallu malheureusement écarter plusieurs d'entre elles.

4. Sans objet.

5. Sans objet.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION
RELATIVE AU PROJET N° H-2513

Question n° 1356—**M. Allard**:

1. A quelle date le gouvernement a-t-il reçu une demande de fonds dans le cadre du programme des initiatives locales en ce qui a trait au projet numéro H-2513?

2. Quelle a été la date d'acceptation ou de refus dudit projet?

3. Quels sont les motifs invoqués par le gouvernement pour refuser ou accepter ce projet?

4. Si ce projet a été accepté, quelle a été la somme d'argent consentie par le gouvernement pour financer cette dépense?

5. Quel est le nombre d'emplois créés par ce projet?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le 21 novembre 1972.

2. Rejeté le 22 février 1973.

[M. Allard.]

3. Le ministère a reçu bien plus de demandes que ne pouvaient lui permettre d'en accepter les fonds dont il disposait. Toutes les demandes ont été soigneusement évaluées et c'est à regret qu'il a fallu malheureusement écarter plusieurs d'entre elles.

4. Sans objet.

5. Sans objet.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION
RELATIVE AU PROJET N° H-2822

Question n° 1357—**M. Allard**:

1. A quelle date le gouvernement a-t-il reçu une demande de fonds dans le cadre du programme des initiatives locales en ce qui a trait au projet numéro H-2822?

2. Quelle a été la date d'acceptation ou de refus dudit projet?

3. Quels sont les motifs invoqués par le gouvernement pour refuser ou accepter ce projet?

4. Si ce projet a été accepté, quelle a été la somme d'argent consentie par le gouvernement pour financer cette dépense?

5. Quel est le nombre d'emplois créés par ce projet?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le 23 novembre 1972.

2. Rejeté le 17 janvier 1973.

3. Le ministère a reçu bien plus de demandes que ne pouvaient lui permettre d'en accepter les fonds dont il disposait. Toutes les demandes ont été soigneusement évaluées et c'est à regret qu'il a fallu malheureusement écarter plusieurs d'entre elles.

4. Sans objet.

5. Sans objet.

LES MINISTÈRES FÉDÉRAUX—LES AGRANDISSEMENTS DE
BUREAUX

Question n° 1388—**Mr. Orlikow**:

1. Au cours des dix dernières années, de quelle superficie (en pieds carrés) chacun des ministères fédéraux a-t-il augmenté l'espace réservé à ses bureaux, a) à Ottawa et b) en dehors d'Ottawa?

2. Quelle est la superficie occupée par les ministères fédéraux dans des immeubles appartenant, a) à l'État et b) à des particuliers?

3. Quel a été le coût de construction (par pied carré) des immeubles appartenant à l'État et combien en coûte-t-il (par pied carré) pour l'entretien de ces immeubles?

4. Quel est le coût de location (par pied carré) de l'espace occupé dans les immeubles loués et combien en coûte-t-il à l'État pour leur entretien (par pied carré)?

5. Quelle est la durée de location à laquelle le gouvernement s'est engagé dans le cas des immeubles où il loue de l'espace?

6. Le gouvernement assume-t-il le coût de l'aménagement et de la décoration des espaces qu'il loue?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Les renseignements qui permettraient de répondre de façon exacte à la question ne sont pas disponibles. Il en coûterait beaucoup trop cher d'affecter la main-d'œuvre nécessaire et de consacrer le temps voulu à l'énorme tâche que représenterait recueillir le détail des données disponibles relativement à la période dont la question fait état.